

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

10 mai 2024

---

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 2687

présenté par

Mme Hignet, Mme Trouvé, Mme Manon Meunier et M. Prud'homme

-----

**ARTICLE 2**

À l'alinéa 6, supprimer le mot :

« intéressées ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

"Par cet amendement, le groupe LFI-NUPES souhaite que l'ensemble des collectivités territoriales s'impliquent dans les objectifs de la politique d'orientation et de formation aux métiers de l'agriculture inscrits dans ce projet de loi.

Il y a urgence à agir pour renouveler les générations en agriculture pour garantir notre souveraineté alimentaire. C'est pourquoi l'ensemble des collectivités territoriales doivent s'impliquer afin de parvenir à cet objectif."